



CANADA

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

N° 67/32 LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS: UNE ASSOCIATION VITALE

Discours prononcé par le ministre du Commerce,
M. Robert Winters, au Conseil de Cincinnati
(Ohio) le 3 novembre 1967.

Je suis honoré d'avoir cette occasion de rencontrer les membres du Conseil de Cincinnati sur les affaires mondiales et de m'entretenir avec eux. A cette époque de communications imprimées et électroniques, alors que presque toutes nos transactions sont conduites à distance, les communications personnelles comme celle-ci sont d'une grande valeur.

Il y a des sujets que j'aimerais discuter avec vous aujourd'hui et j'espère que mes brèves remarques d'ouverture soulèveront maintes questions qui se prêteront à un échange de vues entre nous. Une fois cette assemblée terminée, j'espère que nous quitterons tous cette salle avec un peu plus de compréhension du point de vue de l'autre pays, de ses problèmes, de ses perspectives d'avenir, de ses buts et aspirations.

Vous habitez une région pour laquelle les relations canado-américaines revêtent une importance historique toute spéciale. Le Canada et son commerce jouent depuis longtemps un rôle dans le développement de la vallée de l'Ohio. Le premier Européen à explorer cette région était un de nos premiers explorateurs canadiens, le Sieur de la Salle. Partant de la Nouvelle-France, ce pionnier d'avant-garde a descendu, il y a près de trois siècles, l'Ohio qui, à ce moment-là ne figurait pas encore sur les cartes. Je me plais à penser que ce premier visiteur canadien a établi un précédent que ses successeurs devaient suivre, mais le bon seigneur a trouvé la mort, un peu plus au sud, des mains des premiers Américains peu hospitaliers. Il reste encore à voir quel sort m'attend, mais je n'ai pas l'intention au cours de cette visite de m'aventurer plus au sud.

Plus tard, au dix-huitième siècle, la vallée de l'Ohio était une des grandes sources de fourrures pour les traitants de Montréal, ouvrant au bénéfice des deux parties une voie d'échange qui est demeurée ouverte jusqu'à nos jours. Aujourd'hui, les Canadiens cherchent à Cincinnati non pas des fourrures, mais nombre d'outils propres à l'industrie moderne, notamment les machines-outils pour lesquelles votre ville s'est taillée une réputation internationale bien méritée.

Je connais assez votre histoire pour savoir que beaucoup de vos noms glorieux et vénérés sont de souche européenne et qu'ils sont, de ce fait,

entremêlés avec les nôtres. Je sais combien vous en êtes fiers. En effet, il n'est pas difficile de trouver de longues listes et de grands secteurs d'intérêts communs entre notre passé et notre présent.

Aujourd'hui, les Canadiens s'adressent aux États-Unis pour nombre de produits et constituent un marché tout proche pour nombre d'exportations américaines, fait auquel on n'attache pas toujours assez d'importance lorsqu'on étudie les relations commerciales internationales des pays les plus puissants et les plus prospères au monde. Pour chaque montant de 4 dollars que réalisent les Américains dans leurs ventes extérieures, 1 dollar vient du Canada. Le Canada achète plus aux États-Unis que tout autre pays, même plus que tous les pays du Marché commun européen, 2 fois et demie autant que toute l'Amérique du Sud, et bien plus que vous n'achetez de nous.

En chiffres ronds, le Canada achète aux États-Unis pour une valeur d'environ un milliard de dollars de biens et pour un autre milliard de dollars de services de plus que vous n'achetez chez nous. Vous aurez une idée du fardeau proportionnel que le financement de ce déficit impose à l'économie canadienne en songeant à la charge qui grèverait l'économie américaine si le déficit de son compte courant avec un autre pays était de l'ordre de 30 milliards de dollars.

En d'autres mots, pour chaque 100 dollars de production aux États-Unis, les Américains achètent pour une valeur de 80 cents de marchandises au Canada, tandis que les Canadiens dépensent \$12.50 à l'achat de marchandises aux États-Unis pour chaque 100 dollars qu'ils produisent.

Mais cette façon de considérer les choses minimise encore la nature de nos relations commerciales. Il serait peut-être plus significatif de parler du point de vue des personnes: l'Américain moyen achète au Canada des marchandises d'une valeur de 31 dollars par année, tandis que les achats de marchandises aux États-Unis par femme et enfant du Canada s'élèvent à une moyenne de 361 dollars.

C'est à peu près la même histoire dans le domaine des investissements internationaux entre nos deux pays. Le Canada offre un débouché voisin, stable, dynamique et attrayant pour un volume considérable de capitaux américains. Les étrangers ont investi dans l'économie canadienne plus de 33 milliards de dollars. La moitié de ces placements représente la propriété directe d'une partie des entreprises canadiennes. Et les trois quarts de ces placements directs au Canada par des non-Canadiens sont entre les mains de résidents des États-Unis.

Ce sont là des chiffres impressionnants. Ils sont naturellement la cause d'une certaine inquiétude pour les Canadiens qui se demandent si les étrangers n'ont pas un contrôle excessif de leurs ressources. Mais n'oublions pas que, par personne, les Canadiens investissent aux États-Unis plus de 1 fois et demie autant que les Américains investissent au Canada. Cette contribution est dans une certaine mesure engloutie dans la gigantesque économie intérieure des États-Unis, mais elle est néanmoins importante et il y a lieu d'en tenir compte lorsqu'on traite des relations entre le Canada et les États-Unis.

Ce sont là quelques faits et chiffres concernant les relations très spéciales qui existent entre le pays le plus grand et le plus riche du monde

et son petit voisin qui, par toute autre mesure d'appréciation, ne réussit pas trop mal. Ce sont des relations très avantageuses pour les deux associés; et comme les chiffres le laissent entendre, ce sont des relations où l'équilibre des bénéfiques n'est peut-être pas pondéré indûment en faveur de l'un ou l'autre des associés. Vous vous rendrez compte, cependant, que le fait d'être un voisin du plus grand pays du monde, dont la conduite a une telle influence sur nous, mais sur lequel nous n'avons guère de contrôle, suscite un tas de problèmes.

Le mot "interdépendance" est souvent employé à tort et à travers. Mais pour ce qui est du Canada et des États-Unis, il ne s'agit pas simplement d'un mot mais d'un mode de vie. Cela comporte certaines responsabilités internationales et le besoin d'étudier attentivement toutes mesures qui pourraient mettre ces relations en danger. Ces deux pays étroitement liés par leur géographie, leur histoire, leur culture et leurs vues ont pu, durant plus de 150 ans, maintenir avec succès des rapports fondés sur le respect mutuel, la compréhension et, avant tout, les avantages qu'ils représentent l'un pour l'autre.

Ne nous méprenons pas à cet égard. Ce n'est ni l'altruisme ni un idéal continental qui portent les Canadiens et les Américains à souhaiter cette association si vitale. C'est une association basée sur le fait que nous connaissons les avantages que nous pouvons en retirer. C'est le manque de prévoyance et non pas l'intérêt personnel qui risque de nuire à l'harmonie de nos rapports spéciaux, car l'intérêt national du Canada et des États-Unis nous prescrit de continuer activement la recherche d'une rationalisation efficace dans les secteurs où elle s'applique, d'une baisse des prix à la consommation et du coût de production, éléments que comporte le libre échange de biens, de services et de capitaux.

Ce procédé qui tient compte de la raison fondamentale de tout commerce et investissement sur le plan international ne se développe qu'avec le temps. Il faut parfois attendre longtemps avant que l'on puisse se rendre compte de tous les avantages. On peut être quelquefois tenté de chercher des avantages à court terme sans penser aux conséquences néfastes de ces mesures qui menacent de briser les relations harmonieuses existant entre nos deux pays. C'est cependant une tentation à laquelle doivent résister les éléments responsables de nos deux pays qui sont prêts à montrer du doigt l'erreur d'une telle ligne de conduite.

Il y a cependant des désaccords qui se produiront naturellement dans certains secteurs. Il ne s'agit pas de nous rendre compte de ces problèmes pour ensuite les oublier, comme un certain farceur l'a suggéré. Nous devons nous attaquer aux difficultés et chercher les moyens de les surmonter.

J'aimerais parler avec vous, en premier lieu, des conséquences de votre rôle politique et financier de premier ordre sur le plan international. Au Canada nos problèmes sont faciles à définir mais difficiles à résoudre. Nos problèmes relatifs à la balance des paiements se rattachent à nos problèmes de commerce. Notre compte courant doit toujours être en bon état, autrement nous devons faire appel aux capitaux étrangers. Tout déficit doit être financé avec de l'or et des devises étrangères puisés à même nos réserves. Depuis plus de dix ans, notre déficit annuel en comptes courants tourne autour d'un milliard de dollars. Afin de réduire ce déficit, nous devons tout mettre en oeuvre pour renforcer nos activités d'exportation et surtout mettre l'accent

sur un relèvement de nos ventes à l'étranger et une amélioration des ventes de produits manufacturés.

Cette situation prévaut dans le monde entier. Comme je l'ai déjà mentionné, le déficit bilatéral enregistré au cours des dernières années dans nos relations commerciales avec les États-Unis est voisin des deux milliards de dollars. L'apport de capital américain n'a presque jamais réussi à compenser ce déficit. En même temps, notre surplus enregistré par rapport au reste du monde est d'environ un milliard de dollars. En bref, vous avez réussi à réaliser de meilleures performances que nous et je dois dire que ce n'est pas étonnant ni inattendu. Je ne crois pas que cela signifie que nous devrions essayer d'imposer des restrictions sur les ventes américaines au Canada. Je suis fermement convaincu que la solution la meilleure, non seulement pour le Canada mais également pour les États-Unis, serait que nous mettions les bouchées doubles afin d'augmenter nos exportations dans le monde entier et aux États-Unis en particulier. J'espère que vous serez d'accord avec cette façon de penser.

Les problèmes auxquels les États-Unis ont à faire face sont sensiblement différents. Vos comptes courants présentent chaque année un bon surplus -- et une grande partie de ce surplus provient des affaires que vous traitez avec nous. En même temps, le rôle que vous jouez dans le monde, y compris les engagements militaires que vous avez contractés à l'étranger, et la structure de votre économie donnent naissance à un départ de capitaux sous forme d'investissements et d'aide à l'étranger. Quand cette sortie de capitaux dépasse vos surplus en comptes courants, comme ce fut le cas au cours des dernières années, vous pouvez la financer et vous la financez effectivement avec des devises américaines. En appliquant cette méthode, vous avez accompli la tâche essentielle de fournir de l'argent liquide au système monétaire d'une économie mondiale en constante expansion durant la période d'après-guerre. Les problèmes ne se posent que quand d'importants créditeurs décident, à tort ou à raison, d'exercer leur prérogative de convertir les réserves de dollars américains en or.

Depuis quelque temps déjà, le gouvernement américain a pris des mesures destinées à freiner la sortie de capitaux américains. Parmi les procédés employés récemment, nous remarquons la "taxe de régularisation des intérêts" et les "principes directeurs" que l'on a appliqués aux compagnies ayant des filiales à l'étranger. Ces mesures visent surtout la réduction du transfert de capitaux à l'étranger et l'amélioration des revenus en comptes courants. Quand ces mesures ont été introduites pour la première fois, on s'inquiéta sérieusement de leurs répercussions éventuelles sur l'économie canadienne et de leur influence sur nos liens économiques particuliers. Si elles avaient été appliquées au Canada, elles auraient pu faire beaucoup de tort aux économies de nos deux pays et à cause de la position moins forte du Canada, les effets se seraient surtout fait sentir de notre côté de la frontière.

Heureusement pour tous ceux qui étaient en cause, nous avons pu, grâce à des consultations entre nos deux pays et à leur coopération, reconnaître rapidement le fait essentiel que le passage de capitaux américains vers le Canada était intimement et inséparablement lié à l'excédent de la balance commerciale en faveur des États-Unis. Le Canada n'a donc pas été touché par la régularisation de l'intérêt sur les nouvelles émissions. Les gouvernements de nos deux pays ont également pris des mesures en vue de dissiper les inquiétudes qu'on avait

d'abord manifestées devant les répercussions possibles des principes directeurs sur les investissements des sociétés américaines au Canada.

Ce point m'amène à une deuxième considération: le rôle des investissements directs américains dans l'économie du Canada. Rôle important, bien entendu. Vu sous l'angle de l'économie américaine, c'est exactement comme si des non-résidents avaient investi plus de 400 milliards de dollars dans votre propre économie, dont plus de 250 milliards sont devenus partie intégrante de sociétés américaines; en somme, c'est exactement comme si des résidents d'un autre pays avaient une participation directe de près de 175 milliards de dollars dans les sociétés américaines. En pareilles circonstances, vous voudriez prendre les garanties nécessaires pour qu'en retour de l'occasion qui est ainsi offerte de participer à la croissance d'une nation dynamique et stable sur le plan politique, les détenteurs de ce capital se comportent en bons citoyens au sein de votre pays.

Ici encore, le réalisme est le meilleur guide quand il s'agit d'adopter une politique. Nous sommes pleinement conscients du rôle constructif que l'apport de capital étranger a toujours exercé sur le progrès économique du Canada. Il faut que cela continue. Et je suis persuadé que son effet restera bénéfique pour le Canada si les sociétés en cause dirigent leur exploitation en suivant rigoureusement les mêmes principes économiques que ceux qu'ils appliquent chez eux et en se conformant strictement aux lois du pays où leur capital est mis à profit. Le gouvernement canadien a formulé des principes directeurs pour ces sociétés dans des lettres que j'ai adressées à toutes les filiales de sociétés étrangères au Canada. Je suis heureux de pouvoir dire que ces principes ont, dans l'ensemble, reçu l'approbation des sociétés en cause.

En substance, les principes faisaient ressortir la responsabilité qui incombe à toutes les sociétés exploitées au Canada de développer leur rendement en utilisant efficacement les ressources du pays où elles se trouvent et en poursuivant avec dynamisme toutes les possibilités de ventes qui s'offrent au Canada comme à l'étranger. Les réactions que nous avons obtenues ont été très encourageantes. Malgré qu'il y ait place pour bien des améliorations et que le rendement varie d'une société à l'autre, en général les sociétés américaines se sont conformées à la plupart des principes énoncés ou sont disposées à adapter leur politique et leurs méthodes pour les accorder plus étroitement avec ces principes à l'avenir.

Considérons maintenant un aspect très important et souvent négligé des relations canado-américaines en matière d'économie, soit l'identité de nos buts par rapport à la collectivité économique mondiale. Trop souvent nous nous concentrons sur nos rapports bilatéraux sans porter une attention suffisante aux importants objectifs vitaux que nous partageons, guides de notre ligne de conduite dans l'arène commerciale mondiale.

De concert avec les États-Unis, le Canada a été l'un des principaux artisans d'un commerce mondial plus libre selon une base multilatérale. La série de négociations internationales en matière de commerce tenue sous les auspices du GATT et couronnée par les récents accords du "Kennedy Round", constitue l'un des meilleurs exemples de la collaboration internationale pendant la période de l'après-guerre. L'accord passé entre le Canada et

les États-Unis a été un élément-clé des négociations Kennedy. Il s'agit d'un marché négocié avec soin, qui devrait contribuer à la baisse des prix et des coûts de production à la fois au Canada et aux États-Unis.

Je dois dire que je suis parfaitement d'accord avec l'ambassadeur Roth, délégué commercial spécial du Président, lorsqu'il a affirmé dans un discours prononcé ici à Cincinnati il y a un mois, "que le 'Kennedy Round' est sans doute l'entente commerciale la plus heureuse de la longue série de négociations qui a suivi la Loi des traités de commerce de 1934".

Au Canada, nous envisageons avec plaisir de plus grandes possibilités d'échanges dans les deux sens dès l'entrée en vigueur des résultats des négociations Kennedy. Pour le Canada, les exportations traditionnelles, comme les produits minéraux et forestiers, bénéficieront de conditions plus favorables d'accès. Mais nous accordons encore plus d'importance, pour notre développement futur, aux plus grandes possibilités de participer aux marchés mondiaux en pleine expansion, pour placer nos produits manufacturés, domaine dans lequel nous n'avons eu dans le passé qu'une petite part. C'est un domaine où une meilleure productivité et une réduction des entraves au commerce peuvent donner aux fournisseurs canadiens l'occasion de devenir plus compétitifs.

En ce qui concerne l'avenir, je suis convaincu que la méthode la plus efficace pour améliorer les possibilités d'échanges commerciaux est la méthode multilatérale et non discriminatoire. Nos besoins et nos responsabilités communes doivent constituer la formule de base qui régit nos relations mutuelles. Nous avons remarqué que le président Johnson a demandé qu'une étude détaillée soit faite des problèmes qui attendent une solution dans le domaine des échanges internationaux et des politiques qu'il faudrait proposer pour les résoudre.

Au Canada, nous étudions aussi le meilleur moyen de réaliser des progrès dans ce domaine. Au cours de ces études préparatoires et d'exploration, nous maintiendrons un contact très étroit avec les principaux pays avec lesquels nous entretenons des relations commerciales, y compris bien entendu les États-Unis. Il est évident, cependant, que la grande priorité est de mettre en oeuvre le "Kennedy Round"; d'apporter les modifications nécessaires au tarif douanier et de mettre en vigueur l'accord international sur les céréales de même que le code sur les politiques anti-dumping qui faisaient partie intégrante de l'accord.

Dans le cadre des relations commerciales multilatérales, le Canada et les États-Unis ont déjà fait de grands pas. Avant la tenue des négociations Kennedy, près de la moitié de notre commerce était libre de tous droits, notamment le secteur en voie d'expansion rapide découlant de l'Accord canado-américain sur l'automobile qui prévoyait la rationalisation de l'industrie automobile sur tout le continent. Deux autres secteurs, le bois de construction et le poisson, bénéficieront effectivement des mêmes conditions. Les droits sur une grande partie des autres produits qui font l'objet de nos échanges seront réduits d'une façon sensible. Les fondements d'un autre essor important du commerce canado-américain qui sera à l'avantage de nos deux pays sont jetés.

Messieurs, lorsque j'ai été invité en premier lieu à adresser la parole à votre groupe, ce devait être l'année dernière. Votre Conseil avait suggéré qu'il serait approprié que je vous parle des plans incroyablement ambitieux de l'exposition universelle connue sous le nom d'EXPO 67. Il y

aurait peut-être lieu aujourd'hui, cinq jours à peine après que les portes de cette Exposition universelle de 1967, qui a remporté un succès énorme, se sont fermées sur la "Terre des hommes", que je dise quelques mots sur ce sujet qu'on m'avait proposé.

Nous, Canadiens, sommes très fiers de l'univers en miniature qui s'est étalé six mois sur des îles artificielles dans le Saint-Laurent. Naturellement, à titre de pays hôte, nous avons parfois eu tendance à parler comme si nous voyions une réalisation uniquement canadienne. Mais je crois que les Canadiens admettront d'emblée que trois facteurs-clés ont fait de l'Expo la brillante réussite que nous connaissons.

Le premier point, c'est que l'homme, et non les machines, en était le thème et que son univers était présenté à l'intention des visiteurs de toutes les parties du monde.

Deuxièmement, en présentant l'Expo nous, Canadiens, en sommes venus à nous enorgueillir fortement du fait qu'en travaillant à l'unisson comme un peuple uni, nous avons pu faire notre devoir d'hôtes à la plus grande exposition mondiale d'une façon qui a même surpris nombre de Canadiens.

Le troisième facteur et le plus important, c'est que l'Expo n'a été ni la création, ni la propriété du peuple d'une seule nation. Les gens de toutes les parties du monde, mais surtout les Américains, sont venus y inscrire un total de plus de 50 millions de visites au cours des six mois de son existence. Et les nations de toutes les parties du monde, plus de 50 en tout, y compris la vôtre, ont apporté leur contribution essentielle au microcosme du Saint-Laurent. Ainsi, nous avons reconnu et apprécié le fait que l'Expo était vraiment une foire internationale, une grande réalisation mondiale, une preuve incontestable des bienfaits de la collaboration entre nations. Nous avons bien appris notre leçon, et nous espérons avec votre concours l'appliquer dans l'avenir, même plus que dans le passé, à notre activité dans la communauté des nations. Le véritable mérite de l'Expo réside dans la preuve qu'elle a donnée de ce qui peut être réussi par la collaboration. Ainsi c'est en continuant de collaborer que le Canada, les États-Unis et les autres pays du monde pourront avancer vers un monde futur qui correspondra à nos plus hautes aspirations.

S/A